

ACTIONS DE GRACES

16 Septembre 1897.

ST-HYACINTHE.—Il y a quelques mois, je promis à sainte Anne, que si elle m'obtenait différentes faveurs, je m'abonnerais aux Annales et je le ferais publier. Aujourd'hui sainte Anne m'a exaucée. Il y a encore une faveur qui n'est pas complètement obtenue, mais il y a un grand changement pour le mieux et j'espère bien que sainte Anne ne laissera pas son œuvre inachevée, et qu'elle ne manquera pas de m'exaucer complètement.

Dame J. N. G.

MONTREAL.—Grâce obtenue de la Bonne sainte Anne de Beaupré.

J. A. BRASSARD.

8 Septembre 1897.

STE-MARGUERITE.—Malade l'hiver dernier, j'invoquai sainte Anne pour obtenir ma guérison promettant si je l'obtenais de la faire publier dans les Annales ; je l'ai obtenue.

Dame J. B.

29 mai 1897.

ST AUGUSTIN.—A la suite d'une promesse de faire un pèlerinage à la Bonne sainte Anne et de faire inscrire le fait d'une guérison, une dame de St-Augustin a été parfaitement guérie d'une maladie jugée incurable par le médecin du lieu.

UNE ABONNÉE.

—Après avoir souffert pendant bien des années d'une maladie qui aurait pu avoir des conséquences funestes. J'eus recours à la Bonne sainte Anne ; le 15 juillet, je commençai une neuvaine en unissant mes prières à tous les souffrants qui avaient le bonheur de se rendre aux pieds des autels qui lui sont dédiés ; le 26, jour de la fête de notre grande Thaumaturge, j'eus le bonheur de recevoir la sainte communion, et sainte Anne a exaucée ma prière. Je me considère guérie, et je m'acquitte de ma promesse.

M. L.

WARE, MASS.—Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour trois grâces obtenues par son intercession toute-puissante.

A. V.

ST-FÉLICIEN.—Il y a cinq ans je fus guérie par la Bonne sainte Anne après avoir été condamnée par les médecins ; il y a deux ans je fus également sauvée par Elle. Qu'Elle en soit bénie !

UNE DAME.